



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°18/2025

NIF: 099815019058902

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°18/2025 PORTANT TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES DES PROGRAMMES DE LOGEMENTS PUBLICS LOCATION VENTE (LV) AADL III A TRAVERS LA WILAYA DE TIZI OUZOU.**

LOT 01: TRAVAUX D'OUVERTURE DES VOIES (1^{ERE} TRANCHE) DES 1200 LV AU POLE URBAIN MIZRANA

LOT 02: TRAVAUX D'OUVERTURE DES VOIES (1^{ERE} TRANCHE) DES 1000 LV AU POLE URBAIN TIMIZART

Publié et paru dans les quotidiens nationaux : en langue arabe « **الحقيقة** » en date du 07/08/2025, en langue étrangère « **Compétition** » en date du 07/08/2025 et le BOMOP qu'a l'issu de l'évaluation des offres techniques et financières en date du **31/08/2025**, la confirmation du **04/09/2025** et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet est confié provisoirement comme suit :

LOT	Entreprise	Note technique	Montant DA TTC	Délai	OBS
LOT 01: TRAVAUX D'OUVERTURE DES VOIES (1 ^{ERE} TRANCHE) DES 1200 LV AU POLE URBAIN MIZRANA	EGTPHB TCE CHAFAI KARIM NIF 189150900145146	33.00	75 210 000,00	03 Mois	Entreprise proposée
LOT 02: TRAVAUX D'OUVERTURE DES VOIES (1 ^{ERE} TRANCHE) DES 1000 LV AU POLE URBAIN TIMIZART	EGTPHB MANSOUR SOFIANE NIF 182150201054180	43.00	54 282 000,00	03 Mois	

A cet effet, et conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.